

## Questions orales

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, comme le ministre du Travail s'est dérobé à ses responsabilités dans cette affaire en tentant de la faire passer pour une question constitutionnelle, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration voudrait-il faire enquête, en tenant compte de la lourde charge qu'imposent à la caisse d'assurance-chômage les milliers d'ouvriers du bâtiment qui sont privés de travail parce que le gouvernement refuse d'agir?

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Manque d'initiative.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député veut-il poser une question supplémentaire?

## LA GRÈVE DES TECHNICIENS D'ASCENSEURS—LE REFUS D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL

**M. David Lewis (York-Sud):** Oui, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au ministre du Travail s'il a cherché à savoir pourquoi le premier ministre de l'Ontario a refusé d'intervenir dans ce conflit alors que le premier ministre d'une autre province l'a fait?

• (1500)

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Non, je ne peux pas répondre à cette question, monsieur l'Orateur. Comme le chef de l'opposition le sait, je ne peux pas me mêler des décisions prises par des hommes politiques appartenant au gouvernement provincial de l'Ontario. Tout ce que je sais, c'est que le ministère du Travail de l'Ontario a fait intervenir son propre personnel pour résoudre ce conflit, mais j'ai appris que les négociations avaient été rompues. D'après ce que j'ai lu, on exhorte ce gouvernement à intervenir et à prendre des mesures positives, mais je n'ai aucun détail supplémentaire.

## LA GRÈVE DES TECHNICIENS D'ASCENSEURS—DEMANDE D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que la Nouvelle-Écosse a demandé que soit créée une commission d'enquête industrielle afin d'étudier cette grève qui dure depuis cinq mois et que cette question préoccupe le ministre, est-il prêt à communiquer avec les parties en cause afin de voir si le gouvernement pourrait intervenir aux côtés de la commission ou au moins être présent à titre d'observateur. J'espère que le ministre tiendra compte de mon conseil.

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Je crois qu'il est évident que même les parties au différend sont prêtes à reconnaître que le gouvernement fédéral n'a aucune compétence dans ce domaine et que les provinces en cause, spécialement l'Ontario, sont prêtes à accepter leur compétence exclusive sans recourir au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral ne dispose d'aucun moyen d'action lui permettant de jouer un rôle constructif dans cette affaire.

**M. Alexander:** Comme le ministre s'est entretenu au moins avec les autorités de l'Ontario et qu'il a donc tracé la voie, ne croit-il pas qu'il serait opportun pour lui de

[M. Munro (Hamilton-Est.)]

revenir à la charge pour voir si son ministère pourrait aider dans cette affaire?

**M. Munro (Hamilton-Est):** Monsieur l'Orateur, vu les graves conséquences de la situation, nous serions évidemment prêts à aider autant que nous le pouvons. Si le député et d'autres oppositionnels voient cette question sous cet angle, ils sont plus en mesure que moi d'aborder leurs homologues provinciaux de l'Ontario.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je devrai demander la collaboration des députés sous peu. Nous en sommes encore à la deuxième ou troisième question. Il y a un bon nombre de députés qui aimeraient poser des questions. Il y a eu plusieurs questions supplémentaires sur deux ou trois sujets. Je cède maintenant la parole au député de Cape Breton-East Richmond.

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Travaux publics. Comme cette question relève de son ministère, j'aimerais lui demander s'il prendra des mesures concernant les ascenseurs de cet édifice et d'autres édifices du gouvernement dans la région d'Ottawa et s'il verra au moins à les faire réparer?

**L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, les observations du ministre du Travail sont encore valables ici. Si les députés d'en face ont quelque influence avec leurs homologues provinciaux, ils pourraient leur demander d'agir.

**M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La réponse que m'a fournie le ministre n'a rien à voir avec le fond de la question. Le ministre des Travaux publics, c'est incontestable, est responsable des édifices du gouvernement dans cette région et il est temps qu'il se mette enfin à l'œuvre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je répète qu'il y a des députés qui aimeraient poser des questions supplémentaires à ce sujet. J'espère que les députés ne m'en voudront pas d'essayer de passer à un autre. Je cède la parole au député de Prince-Albert qui posera probablement une question qui ne prête pas à controverse.

\* \* \*

## LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

## LE PROJET DE TRANSPORT PAR RAIL DU PÉTROLE ET DU GAZ DU NORD VERS LA SASKATCHEWAN—LE COÛT ESTIMATIF D'ÉQUIPEMENT

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, mes questions se veulent toujours sans prétention quand je tente d'obtenir des renseignements. Étant donné qu'une des questions économiques les plus importantes qui préoccupent notre pays aujourd'hui est celle du transport du pétrole, du gaz naturel et ainsi de suite en provenance du Yukon et de l'Alaska, j'aimerais demander au ministre des Transports si un groupe d'étude ne s'applique pas actuellement à prévenir les problèmes que pourraient créer des désordres météorologiques et ainsi de suite, au cas où on donnerait suite à l'idée de construire un chemin de fer qui relierait le Nord à un terminus en Saskatchewan, lequel je suggère objectivement et avec beaucoup de réserve personnelle devrait se situer à Prince-Albert.